

Lycée Polyvalent Vincent d'Indy

Privas Ardèche

*Une alliance éducative
pour la réussite de tous les élèves*

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Etablissement Pilote en restauration collective Bio
Etablissement Pilote Eco-responsable*

	<u>Objectifs</u>	<u>Actions</u>
<p>Axe n°1 :</p> <p>Un lycée pour tous en renforçant l'unité du lycée.</p>	Développer une carte de formation cohérente qui corresponde aux besoins de la population scolaire accueillie.	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'offre de formation sur la SEP (ouvrir une Unité de Formation par Apprentissage...) • Conforter les effectifs des enseignements optionnels ou de spécialité à faible effectif. • Ajuster l'offre de formation pour répondre aux besoins de la population scolaire. • Apporter structurellement et pédagogiquement une poursuite d'étude aux élèves issus de la classe EMILE (Enseignement d'une Matière en Immersion dans une Langue Etrangère).
	Valoriser chaque voie de formation du lycée.	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur le projet de modernisation des locaux pour structurer l'unité du lycée. • Donner à chaque voie de formation les meilleures conditions matérielles possibles. • Lutter contre les représentations hiérarchisées des filières en partant du projet de l'élève. • Développer l'excellence sur la SEP (section européenne, mini entreprise...)
	Assumer au sein de l'établissement la mission de service public de formation continue des adultes pour répondre aux besoins du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les meilleures conditions d'accueil et de fonctionnement matériel du GRETA. • Adapter l'offre de formation continue du GRETA aux besoins du territoire (préparation concours, BTS alternance, licence pro...)
	Renforcer l'accueil et les partenariats avec les parents d'élèves.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la participation des délégués parents dans les instances du lycée en facilitant la fonction de parents délégués (information des parents, formation de parents délégués...) • Améliorer l'accueil des parents d'élèves au lycée (espace parents...). • Renforcer la communication avec les parents pour mieux les associer à la scolarité de leur enfant (ENT, téléservices, liens avec l'équipe pédagogique, la vie scolaire...)
	Animer une vie lycéenne qui associe tous les élèves et qui développe les compétences sociales et citoyennes.	<ul style="list-style-type: none"> • Former et accompagner les représentants des élèves (Formation annuelle des délégués de 2nde, élus CA, élus CVL...) • Donner matériellement aux représentants des élèves les moyens d'exercer leur rôle. • Soutenir les projets des élèves. • Donner aux élèves des lieux et moyens d'expression (mur d'expression, ENT, événements) • Consulter les élèves sur les choix pédagogiques du lycée (AP, actions du CESC...)
	Améliorer l'équipement des lieux de vie lycéens.	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les regroupements à l'extérieur en améliorant l'accueil à l'intérieur du lycée. • Equiper des lieux de vie en mobiliers intérieurs et extérieurs. • Impliquer le CVL dans l'animation du foyer. • Animer les lieux avec des expositions d'arts plastiques.
	Optimiser les liens entre tous les personnels du lycée.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accueil et la convivialité entre tous les personnels en s'appuyant sur l'Amicale des personnels. • Faciliter la communication (trombinoscope général, rationalisation de la communication). • Offrir aux équipes pédagogiques des lieux équipés permettant un travail commun.

	<u>Objectifs</u>	<u>Actions</u>
<p>Axe n°2 :</p> <p>Un lycée pour faire réussir chaque élève en s'appuyant sur la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.</p>	Assurer aux élèves une vie scolaire de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'équilibre des rythmes scolaires des élèves (emploi du temps, fluidité du passage à la restauration...) • Optimiser l'accueil des élèves dans le fonctionnement du CDI. • Assurer un fonctionnement des salles d'étude qui permette un travail serein. • Optimiser l'accès aux équipements et ressources informatiques pour les élèves.
	Renforcer la réponse pédagogique aux besoins particuliers des élèves pour aller vers une école plus inclusive.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan de formation des enseignants pour les accompagner dans leurs pratiques inclusives. • Prendre davantage en compte les demandes des élèves lors de la constitution des groupes d'AP. • Proposer aux élèves des projets d'accompagnements personnalisés innovants (chansons françaises,...). • Renforcer la prise en charge individualisée des élèves en situation de handicap (1/3 temps, numérisation des cours, continuité pédagogique, élèves allophones...). • Informer les enseignants sur les fragilités scolaires des élèves entrants en 2^{nde} (fiche passerelle collège/lycée)
	Inscrire le lycée dans l'ère du numérique.	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les équipements, les conditions d'accès (salles hybrides, emplois du temps). • Assurer une appropriation de l'Espace Numérique de Travail par tous les acteurs du lycée. • Favoriser les expérimentations pédagogiques.
	Accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours serein et ambitieux.	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer le programme d'AP pour créer les conditions d'une adaptation rapide aux exigences du lycée. • Aider chaque élève à réussir son projet (soutien, approfondissement, pôle d'excellence) • Assurer une fluidité des parcours au lycée. • Assurer un dialogue permanent entre le lycée, les élèves et les parents. • Permettre la réversibilité des parcours (changement de série, de voie de formation) • Structurer le travail sur l'orientation sur les 3 niveaux pour inscrire les élèves dans un continuum Bac -3/+3 avec l'enseignement supérieur. • Développer les liaisons pédagogiques avec l'enseignement supérieur. • Promouvoir l'orientation des élèves, en particulier des filles, vers les études supérieures scientifiques.
	Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser tous les acteurs dans la lutte contre l'absentéisme (CPE, enseignants, parents...) • Accentuer la continuité pédagogique 3^{ème}/2^{nde} (formations inter établissements, fiche passerelles...) • Etablir davantage de progressivité dans les exigences et méthodes d'apprentissage sur l'année de 2^{nde}. • Poursuivre le repérage et le traitement de la difficulté scolaire en mettant en synergie tous les acteurs (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire, professeurs principaux, parents, élèves...) • Utiliser le tutorat des élèves pour prévenir les situations de décrochage. • Aider l'élève en difficulté à formuler son projet d'orientation et le cas échéants utiliser les possibilités de passerelles entre les voies de formation.
	Rendre chaque élève acteur de sa vie lycéenne et maintenir ou améliorer le climat scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'engagement lycéen (livret scolaire, concours, prix...) • Assurer la formation citoyenne et viser un statut de lycéen responsable (ECJS, actions CESC, respect des personnes, des biens et des lieux, formation aux premiers secours, sensibilisation sécurité routière...). • Prioriser les mesures de responsabilisation comme alternative aux exclusions temporaires.
	Faire réussir tous les élèves internes.	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un soutien scolaire aux élèves internes. • Proposer une offre culturelle et sportive aux élèves internes. • Donner aux élèves internes l'accès aux outils informatiques. • Améliorer les conditions de travail des élèves internes (organisation des études). • Mettre en œuvre un programme annuel d'animation de l'internat. • Accentuer le partenariat avec les parents d'élèves pour les associer à la scolarité de leur enfant (suivi individualisé CPE/professeur principal, accueil lors des journées portes ouvertes et lors de la rentrée).

	<u>Objectifs</u>	<u>Actions</u>
<p><u>Axe n°3 :</u></p> <p>Un lycée ouvert sur le monde et porteur d'idées humanistes.</p>	<p>Rendre plus efficace la communication interne et externe en la rationalisant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la lisibilité des informations prioritaires sur tous les supports (panneau d'affichage lumineux, organigramme de la carte de formation...) • Valoriser davantage les actions et projets du lycée. • Redéfinir une signalétique complète au sein de l'établissement en lien avec la restructuration. • Créer un document synthétique de présentation générale du lycée. • Améliorer la communication avec les parents d'élèves grâce aux nouveaux outils numériques.
	<p>Un établissement en lien avec son territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en synergie avec les collèges du secteur et les établissements du bassin en vue de maintenir le niveau de recrutement et de développer la continuité pédagogique. • Programmer et conduire les actions du CESC avec les acteurs locaux. • Développer les liens avec les entreprises du territoire intervenant dans la formation des élèves. • Poursuivre, dans le cadre du continuum Bac -3/+3, les actions de liaisons avec l'enseignement supérieur (Convention avec les universités...)
	<p>Développer les pratiques éco responsables au lycée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et enrichir le fonctionnement éco responsable du lycée avec les différents partenaires (conseil régional, associations...) : nourriture bio, économies d'énergies, gestion des déchets... • Assurer l'enseignement du développement durable dans le cadre des programmes. • Renforcer la mise en œuvre de la charte régionale « lycée éco-responsable ».
	<p>Affirmer les politiques culturelles, artistiques, scientifiques et sportives du lycée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et enrichir les partenariats locaux existants (Théâtre, galerie d'arts, CANOPE, LUX Valence, cinéma de Privas, Train Théâtre de Portes lès Valence, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche). • Développer un projet info-documentaire et culturel à l'échelle de l'établissement (Former les élèves à la maîtrise de l'information, promotion de la lecture, accompagnement des équipes pédagogiques dans la construction de projets, liens avec les partenaires culturels locaux, accueil d'expositions, d'écrivains, d'artistes...). • Rendre tous les élèves bénéficiaires des projets Eurêka (Région Rhône-Alpes) et veiller à une équité entre les voies de formation. • Promouvoir l'activité sportive auprès de tous les élèves en s'appuyant sur l'association sportive du lycée et le développement de la section sportive handball.
	<p>Faire de l'ouverture internationale une force du lycée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer le projet inter langues (progressions pédagogiques, compétences orales et écrites, calendrier commun des échanges et voyages, liens avec les sections européennes...) • Faire vivre les partenariats et les jumelages internationaux pour renforcer la mobilité lycéenne et étudiante (voyages, échanges, Erasmus +, Comenius). • Maintenir les conditions d'accueil des assistants étrangers. • Maintenir l'offre de formation linguistique et préparer l'accueil pédagogique des EMILE.
	<p>Promouvoir les valeurs de solidarité et de fraternité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets et initiatives de solidarité locales et internationales. • Contribuer au devoir de mémoire (concours national de la résistance et de la déportation). • S'appuyer sur l'ASELVI (Association Socio Educative du Lycée Vincent d'Indy) et l'Amicale du personnel pour faire vivre ces valeurs. • Agir pour promouvoir l'égalité filles/garçons.